

MANIFESTATIONS PRESTIGIEUSES

Les recommandations figurant dans cette fiche sont à adapter en fonction du lieu, de la nature, de l'importance et de la durée de l'événement auquel elles peuvent s'appliquer.

Certaines manifestations sont, pour diverses raisons, considérées comme plus prestigieuses, et donc plus exposées à un attentat. Cela peut se traduire par l'annonce préalable de la participation d'une personnalité gouvernementale française ou étrangère ou d'une vedette, entraînant la présence d'une foule plus nombreuse le jour de la manifestation et la nécessité de mesures de sécurité appropriées et d'une vigilance accrue.

Lors des manifestations prestigieuses, il existe un risque de menaces supplémentaires, liées non seulement au terrorisme, mais aussi à des activités criminelles, des groupes déstabilisateurs sur le plan politique, des personnes obsédées, en quête de publicité, ou encore à des aventuriers solitaires.

Il peut s'avérer nécessaire de mettre en œuvre des mesures renforcées dans le but d'assurer une protection statique, ou d'éliminer ou de réduire la possibilité d'un attentat en établissant des périmètres défensifs autour des personnes à protéger.

En fonction de la nature de la menace et du résultat du processus de gestion des risques, il convient d'examiner un éventail d'options de protection physique, technique et procédurale qui peuvent, à elles seules, se révéler suffisantes pour supprimer, prévenir, détecter ou désorganiser la menace.

En cas de visite ou de participation d'une personnalité gouvernementale française ou étrangère, les services de police locaux et les services spécialisés de l'Etat peuvent imposer des mesures de sûreté spécifiques plus ou moins contraignantes en fonction des circonstances, tant à l'égard de l'aménagement des lieux qu'envers les personnels permanents ou temporaires travaillant sur le site. Votre participation active à la préparation de l'événement comme la nécessaire confidentialité seront sollicitées.

En cas de participation d'une vedette nationale ou internationale, les autorités locales et l'officier « référent sûreté » du service de sécurité publique dont vous dépendez pourra vous aider dans la préparation de la gestion de cet événement.

Dans chacun de ces cas, il conviendra d'être attentif aux points suivants (liste non exhaustive) :

- **Communication promotionnelle** de l'événement dont l'ampleur éventuelle peut augmenter le niveau de risque.
 - **Clarification du rôle de chacun** des acteurs de la sûreté impliqués sur le dispositif.
 - **Création de zone(s) de sécurité** avec attribution de badges spécifiques pour y pénétrer.
 - **Modalités d'arrivée et départ** des personnalités et éventuellement stationnement sécurisé des véhicules, de leur cortège.
-